



Recours contre un professionnel qui n'applique pas la garantie ?

Par **Guysyljul**, le **16/06/2011** à **21:23**

Bonjour,

Nous avons fait installer une pompe a chaleur il y a 2 ans.

Cette année nous constatons une surconsommation d'électricité (*2 par rapport à l'an passé).

Après plusieurs essais de contact par téléphone et par mail, l'installateur ne nous répond pas et refuse de venir contrôler l'installation.

Quel recours avons-nous pour l'obliger à tenir ses engagements de garantie ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par **alterego**, le **16/06/2011** à **21:47**

Bonjour,

Peut-être la pompe à chaleur, mais préalablement contrôlez bien vos factures ERDF... la privatisation ne les a pas arrangés. Il n'y a pas qu'eux, ce qui ne laisse pas augurer un avenir radieux en matière d'énergie.

Cordialement

Par **Guysyljul**, le **17/06/2011** à **19:00**

Quand je parle de surconsommation, c'est bien en termes de kw/h...
Et pour avoir fait des essais, c'est bien la pompe qui consomme car quand elle est arrêtée, le compteur ne tourne plus à plein régime...